

## CYCLE D'ORIENTATION DE LA VEVEYSE

Chemin des Crêts 9  
1618 Châtel-St-Denis  
+ 41 21 948 81 21  
secretariat@cov.ch  
www.cov.ch

### PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES POUR LE CO

Date jeudi 2 mai 2019, 19h00

Lieu Châtel-St-Denis, Univers@lle

Secrétaire Mme Sidonie Mory

La liste des présences est signée par les membres et jointe à ce document.

#### Ordre du jour

1. Nomination des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 novembre 2018
3. Assainissement et agrandissement du CO1 (bâtiments Alpha – Gamma et Delta), point de situation
4. Assainissement du CO2 (bâtiment Bêta), point de situation
5. Démissions et engagements des enseignants
6. Compte 2018
  - a) Présentation
  - b) Approbation des comptes
7. Divers
  - a) Nomination du nouveau directeur

---

M. le Président François Genoud ouvre la séance, salue l'Assemblée et remercie les membres de leur présence. Il relève que deux représentants de la presse : M. Castella pour le journal « La Gruyère » et M. Sanchez pour le journal « La Liberté » sont avec nous ce soir.

Il excuse Mme l'inspectrice Carole Angéloz et M. Marc Fahrni, membre du Comité d'école. Les autres personnes excusées figurent sur la liste des présences.

Les neuf communes sont représentées (cartons de vote pour 41 délégués). La majorité absolue est donc de 21 voix. La convocation et l'ordre du jour proposés ne faisant l'objet d'aucune remarque, le Président considère que l'Assemblée est valablement constituée et donc apte à délibérer.

Un document nous est parvenu de la part de la Commune d'Attalens il y a deux jours. Les réponses seront données lorsque le point 6 de l'ordre du jour sera abordé.

## **1. Nomination des scrutateurs**

---

Mme Anne-Lyse Menoud, syndique de Bossonnens et M. Damien Colliard, syndic de Châtel, œuvrent comme scrutateurs durant cette assemblée.

## **2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance**

---

Une erreur de retranscription a été faite à la page 6 du procès-verbal de la dernière séance.

La phrase est modifiée de la manière suivante : Mme Béatrice Furter se dit choquée que ce sujet fut abordé par la Commune d'Attalens en présence de M. Nanzer lors de la séance du Comité d'école et M. Charles Ducrot également.

La modification est acceptée et le procès-verbal de la séance du 21 novembre 2018 est adopté à l'unanimité.

## **3. Assainissement et agrandissement du CO1 (bâtiments Alpha – Gamma et Delta), point de situation**

---

La parole est donnée à M. Stéphane Pauli, Président de la Commission de bâtisse (Combât).

Le déménagement des classes et de l'administration a eu lieu en décembre 2018 avec l'aide d'une entreprise. M. Pauli remercie tous les intervenants pour leur précieuse participation : les enseignants, les élèves, l'administration et la direction du CO. Cet engagement a permis d'effectuer une économie importante sur ce poste.

### **Bâtiment Gamma et Delta**

Le bâtiment Gamma est à ce jour « provisoire » et accueillera par la suite la bibliothèque et l'orientation professionnelle dès que le bâtiment ALPHA aura été rénové. Le bâtiment Delta est quasi définitif ; il n'y aura que deux salles à modifier pour accueillir une cuisine pour l'économie familiale.

La réception finale des bâtiments n'est pas terminée car divers défauts et soucis ont été remarqués (défauts de jeunesse). Nous sommes dans l'attente des factures finales et des décomptes. Les premiers chiffres qui sont en notre possession démontrent que les budgets ont été respectés.

Les enseignants sont enchantés du système de projection installé dans les salles de classe.

### **Bâtiment Alpha**

Le bâtiment Alpha est en phase de démolition intérieure. De bonnes comme de mauvaises découvertes ont eu lieu à ce jour. Les matériaux de construction utilisés à l'époque ne sont plus en adéquation avec les normes actuelles.

En effet, les nouvelles exigences de l'ECAB (feu) ainsi que les nouvelles normes SIA 2018 vont engendrer des frais supplémentaires pour cette rénovation particulièrement au niveau du feu et du sismique.

Des plaques en carbone sont actuellement installées au rez inférieur (CHF 100'000.00). Pour la partie ECAB, il s'agit d'avoir une structure métallique y compris au niveau des dalles. D'un côté les dalles reposent sur cette structure métallique avec des connecteurs et une partie en béton ce qui est une bonne chose, de l'autre côté les piliers métalliques sont remplis de béton mais sans armature.

Un ingénieur a été mandaté pour cette partie feu.

Les portes des classes devaient rester à l'identique mais après analyse il semblerait que cela ne soit pas possible en respectant les normes AEAI.

Un montant de CHF 400'000.00 (réserve sismique) + le montant supplémentaire de la subvention de CHF 600'000.00 + la subvention partie énergétique de CHF 130'000.00 sont disponibles pour couvrir cet assainissement.

Les sols bleus en polyuréthane dans les bâtiments DELTA et GAMMA sont très délicats et salissants. M. Pauli indique que c'est un choix esthétique de la part de l'architecte

principalement. Nous devrions peut-être travailler différemment et penser plus « usagers » et moins esthétique. Nous avons des enseignements à tirer de cette expérience.

Au niveau de l'entretien, le personnel de conciergerie effectue moins d'heures de nettoyage qu'auparavant.

Une séance avec les membres de la Combât aura lieu prochainement. En toute logique, nous souhaiterions équiper le bâtiment ALPHA de la même manière que les autres bâtiments (sols, portes, casiers etc....) ; à voir si cela est financièrement réalisable.

M. Gérard Buchs, récemment retraité, va assister à certaines séances de chantier pour décharger M. Stéphane Pauli.

#### **4. Assainissement du CO2 (bâtiment Bêta), point de situation**

---

Nous disposons encore d'un montant de CHF 15'000.00 pour le bâtiment Bêta.

Un devis au Groupe E a été demandé car les lampes lâchent régulièrement dans les escaliers ; elles sont encore halogènes.

Les frais d'assainissement suite aux dégâts d'inondation rencontrés en 2017 ont été pris en charge par l'assurance. Des travaux supplémentaires, suite aux problèmes d'humidité découverts dans la salle ACM, ont été effectués durant les vacances de Pâques. L'assurance prend également en charge ces coûts.

Durant l'été 2019, les tableaux et les casiers des élèves seront posés. Il faudra réfléchir à une autre solution de casier car ceux qui ont été posés au bâtiment DELTA n'apportent pas une entière satisfaction.

M. Stéphane Pauli remercie les enseignants, M. le Directeur, le secrétariat, les membres de la Combât et tout particulièrement M. Eric Berthoud pour son immense investissement et son souci permanent de mener à bien ce projet.

M. François Genoud rejoint les remerciements de M. Pauli qui est, à son tour, remercié pour son intervention et libéré de la séance.

---

M. le directeur Jean-Daniel Nanzer indique que le nombre d'élèves au total pour la rentrée 2019-2020 s'élève à 787 élèves ce qui représente 35 classes au lieu de 34 classes comme il avait été estimé. Cette augmentation a des conséquences immédiates.

#### **2019-2020**

Bâtiment Bêta, 9H	12 salles disponibles et 11 classes de 9H
Bâtiment Delta, 10H	12 salles disponibles et 13 classes de 10H
Bâtiment Gamma, 11H	11 salles disponibles et 11 classes de 11H

Il manquerait encore une salle d'étude permanente.

La salle de sciences « non utilisée » du bâtiment DELTA ne peut pas fonctionner comme salle d'étude car elle accueille au maximum 30 élèves, ce qui est trop peu.

Nous pourrions l'utiliser comme salle de classe standard, en restant très vigilant concernant les éventuelles détériorations.

M. Nanzer propose la location de 3 containers pour y aménager la salle d'étude manquante (environ 2 ans). Une mise à l'enquête est obligatoire, d'où le caractère urgent de la situation. Nous ne pouvons pas ajouter d'étage supplémentaire aux containers existants à cause des normes « feu ». On estime 3 containers, CHF 1'500.00/mois x 5 mois + installation comprise = environ CHF 20'000.00 en plus sur le budget 2019.

M. Damien Colliard est d'avis qu'il faut aller de l'avant. La Commune de Châtel a déjà dû faire face à cette même problématique. Il faut prendre contact avec la commune pour définir le meilleur emplacement.

Cette problématique n'a pas été traitée en séance du Comité d'école car elle est ressortie suite à la procédure EPCO.

M. Steve Grumser pense qu'il faut anticiper pour les deux prochaines années, ce qui serait plus judicieux.

Le mobilier n'a pas besoin d'être acheté car il est déjà en possession du CO.

Ces frais supplémentaires seront pris en charge par le compte de fonctionnement.

Les délégués donnent leur accord afin que la Combât puisse étudier et chiffrer cette location des containers. Les communes seront, bien entendu, informées et concertées avant toute décision.

## **5. Démissions et engagements des enseignants**

---

M. Jean-Daniel Nanzer annonce :

- trois départs à la retraite : M. François Genoud (enseignant et adjoint des 11H), Mme Anne-Claude Genoud et lui-même ;
- trois départs standards : M. Christian Emery, M. Edmond Rey (adjoint de direction 10H), M. Adrian Dufour ;
- l'engagement de 5 enseignant-e-s et d'une stagiaire en master 2 ;
- l'engagement de deux adjointes de direction : Mme Céline Granges Volery et Mme Nathalie Brodard Guillet.

## **6. Comptes 2018**

---

### **a) Présentation des comptes**

M. Eric Berthoud présente les comptes et indique que c'était une bonne année 2018 pour le CO de la Veveyse. Les postes des charges au niveau des bâtiments avaient volontairement été augmentés car nous avions pensé déménager durant l'été 2018. Tout a été repoussé, ce qui influence les comptes à la baisse. Ces comptes ont été validés par le Comité d'école.

Les membres du Comité d'école ont accepté à l'unanimité de placer CHF 250'000.00 d'excédent de recettes sous le point 70. Attribution réserve remplacement tableau noir.

### **Questions de la Commune d'Attalens**

Il y a deux jours, la Commune d'Attalens a transmis un courrier avec des questions concernant ce point de l'ordre du jour. M. Berthoud relève qu'il n'a pas eu beaucoup de temps à disposition pour y répondre. Il présente cependant à l'écran un tableau qui résume la situation actuelle. Ci-annexés vous trouverez les questions de la commune d'Attalens et les réponses données par M. Berthoud (Annexes 1 et 2).

M. le Président remercie M. Berthoud pour ces explications. La discussion est ouverte.

M. Alibert de la Commune d'Attalens tient à préciser que les remarques ont été faites de manière constructive et non critique. Ils tiennent à garantir la meilleure gestion et adoucir les charges financières pour chaque commune. Il remercie M. Berthoud pour ces précisions.

M. Gérard Buchs relève que de transmettre ces questions 2 jours avec l'Assemblée est peu élégant. Il est d'avis que les réserves sont nécessaires et que ce courrier n'est pas utile.

M. Jean-Daniel Nanzer indique que M. Maurice Balmat, à l'époque, faisait déjà des réserves.

M. Savoy se demande pourquoi nous n'avons pas puisé dans la réserve concernant le Point 12 Renouvellement informatique. M. Berthoud répond qu'en accord avec la fiduciaire et M. Nanzer, nous n'avons volontairement pas diminué le fond de renouvellement informatique. En effet, si nous l'avions fait, l'excédent de recettes aurait encore augmenté et nous aurions dû le réattribuer à ce même fond de renouvellement. Dès lors, cela ne changeait rien du tout aux comptes.

Comme nous devions changer la fiduciaire après trois ans, Hervest Fiduciaire a été mandatée (contrôle de la comptabilité du CO + un contrôle inopiné de la caisse durant l'année) pour un montant annuel de CHF 3'000.00.

**b) Approbation des comptes**

Les comptes 2018 sont acceptés par les membres.

Remerciements à M. Eric Berthoud pour leur établissement et pour toutes ces précisions.

Pour	34
Contre	0
Abstention	7

**7. Divers**

---

**• Nomination du nouveau directeur**

M. Pierre Deschenaux a été nommé comme nouveau directeur du CO de la Veveyse. Actuellement responsable d'établissement à Riaz, il débutera son mandat en date du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

Une séance a été fixée en juin pour que M. Deschenaux puisse être présenté au Comité d'école. Elle sera suivie d'une discussion avec les représentants politiques uniquement sur l'organisation du COV et d'un souper pour le départ de M. Nanzer.

**• M. Stéphane Simonet, représentant des enseignants du CO**

M. Simonet a un sentiment un peu spécial dans cette période mouvementée. Il se dit aussi réjoui de passer à autre chose. Il reste 2 mois à vivre avec notre directeur, un moment où il faudra se séparer. 15 années de contacts, de discussions, de vécus. Il tient à remercier son directeur pour son soutien, son travail etc. Les mots sont insuffisants.

**• M. Jean-Daniel Nanzer**

M. Nanzer, n'a pas prévu de très grand discours mais quelques mots pour remercier les délégués pour ces 15 ans où ils lui ont accordé toute leur confiance. La philosophie est encore là. Il a eu beaucoup de plaisir à collaborer avec cette noble assemblée. Nos jeunes sont compétitifs, ils trouvent des places d'apprentissage, continuent leurs études. Nous avons une école de qualité grâce à nos enseignants et les communes qui ont donné les moyens pour un bon enseignement.

Il souhaite que cette saine collaboration puisse perdurer. Il relève une belle complicité avec M. Michel Chevalley, ancien Préfet et M. François Genoud, l'actuel.

Il donne rendez-vous à la séance de remise des diplômes le vendredi 5 juillet 2019 prochain.

**• Concert du chœur du CO**

Les concerts du chœur du CO auront lieu les 24 et 25 mai 2019 à St-Martin.

**• Radio NRV**

Sera durant toute la fête des vigneron à Vevey sur place avec un triporteur.

**• Remerciements**

M. Gérard Buchs, remercie Jean-Daniel au nom de toutes les communes de la Veveyse.

**• Chemin gare / CO**

M. Vauthey se dit inquiet pour la sécurité des 500 élèves concernant leur cheminement de la nouvelle gare au cycle d'orientation. Il n'a pas obtenu de réponse concrète à ce jour. Un passage-piétons sera-t-il aménagé, une passerelle, un passage sous voie ?

M. Nanzer informe qu'un groupe de travail a été mis sur pied afin de réfléchir à une solution. Le souci est aussi de ne pas déplacer l'engorgement de la route de la Coula vers la route du Lussy. Le CO a demandé à plusieurs reprises d'étudier une passerelle ou un passage sous voie sans succès. Ce dossier est en cours. M. Buchs souhaiterait aussi obtenir prochainement des informations à ce sujet.

Plus aucune question n'étant soulevée, M. le Président remercie la direction, l'administrateur, la secrétaire, les enseignants, les membres du Comité d'école, la presse ainsi que les délégués pour leur participation et la confiance accordée et les convie à un apéritif amélioré pour le départ de M. Nanzer.

M. le Président tient à adresser, au nom de toute l'Assemblée, sa gratitude à M. Jean-Daniel Nanzer pour tout son travail à la tête du CO. Les adieux se feront par étapes.

**Fin de la séance :**

**20h30**

Le Président :

François Genoud

La Secrétaire :

Sidonie Mory



## CYCLE D'ORIENTATION DE LA VEVEYSE

Chemin des Crêts 9  
1618 Châtel-St-Denis  
021 948 81 21  
secretariat@cov.ch  
www.cov.ch

### Assemblée des délégués Liste des présences – jeudi 2 mai 2019

#### Membres du Comité d'école

#### Signature

Mme ANGELOZ Carole, Inspectrice des Ecoles du CO

.....

M. ALLAMAN Jérôme, Châtel-St-Denis

.....

M. BERTHOUD Eric, Administrateur du CO

.....

M. BONGARD Jean-Claude, Le Flon

.....

M. BLUNSCHI André, Vice-Président de l'Association, Attalens

.....

M. BUCHS Gérard, St-Martin

.....

Mme EMONET Aloïne, Semsales

.....

M. FAHRNI Marc La Verrerie

.....

Mme GENOUD Christine, Châtel-St-Denis

.....

M. GENOUD François, Président de l'Association, Préfet

.....

M. GOLAY Daniel, Bossonnens

.....

M. MICHELLOD Savio, Granges

.....

M. NANZER Jean-Daniel, Directeur du CO

.....

Mme RUFFIEUX Marie-Claude, Remaufens

.....

M. SIMONET Stéphane, Représentant des maîtres du CO

.....

Mme WITTENWILER Annalise, Châtel-St-Denis

#### Membre de la Commission de bâtisse

#### Signature

M. PAULI Stéphane, Président

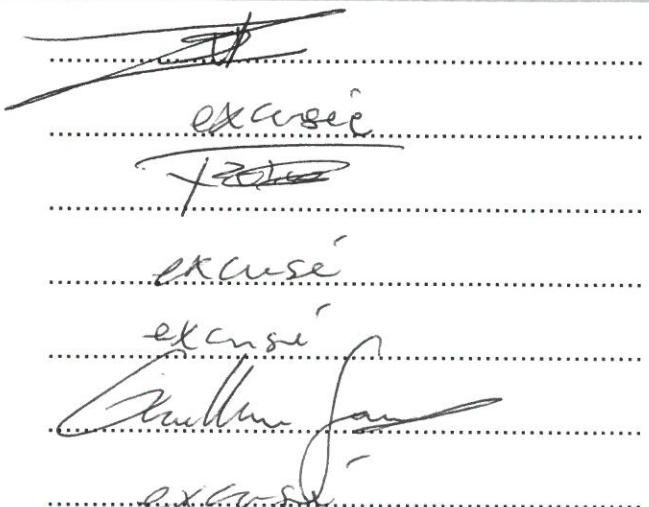
.....

## Liste des délégués

### Attalens

M. ALIBERT Philippe  
Mme GRANDJEAN Caroline  
Mme JOLIVET Françoise  
M. MENOUD Laurent  
M. PERROUD Pierre-Alain  
M. SAVOY Guillaume  
M. SAVOY Michel

### Signature

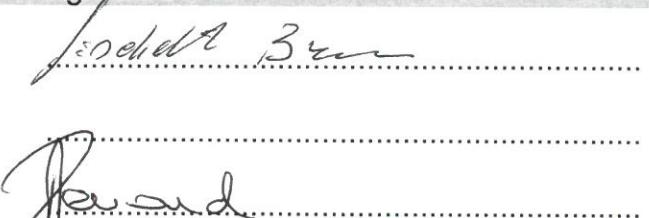


.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### Bossonnens

M. FISCHETTI Bruno  
Mme FURTER Béatrice  
Mme MENOUD Anne-Lyse

### Signature



.....  
.....  
.....

### Châtel-St-Denis

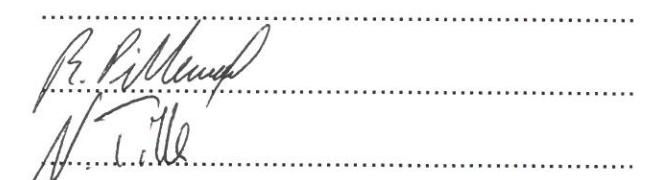
M. BAVAUD Thierry  
M. COLLIARD Damien  
M. COLLIARD Ronald  
Mme DE VARGAS Katia  
M. DELLA MARIANNA Gabriele  
M. DEMIERRE Laurent  
M. DUCROT Charles  
M. GRUMSER Steve  
M. MAILLARD Daniel  
Mme MEYER Marina  
Mme PASQUIER Audrey  
Mme PILLOUD Adeline  
M. PILLOUD Rodolphe  
Mme TILLE Nicole

### Signature



.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

excusée



.....  
.....

Granges

Signature

M. PRAZ Serge



Mme PRIZZI Laurence

excusée

Le Flon

Signature

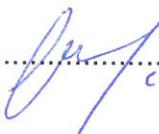
M CARDINAUX Christian



M. FAVRE Nicolas

excusé

M. GILLARD Jean



Remaufens

Signature

M. DEGLISE Grégory



Mme GENOUD Renée

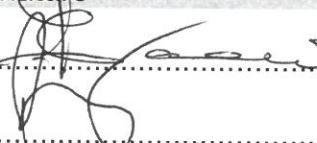
M. VAUTHEY Michel



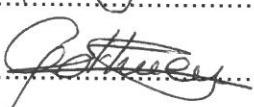
St-Martin

Signature

M. BORER Cédric



M. DELESSERT Pascal



Mme GOTHUEY Sandra

Semsales

Signature

M. FREI Marcel



M. MONNEY Christophe



M. RAPIN Thierry



M. Pittet Jonathan

La Verrerie

Signature

M. CURRAT Jean-Michel



M. DEILLON Frédéric



Mme DELAFONTAINE Pascale

  
*Han*